

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 11 mai 2021**

***MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DE CHATEAU-GONTIER / COMPETENCE MOBILITE***

*Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Commune du Pays de Château-Gontier relative à la prise de compétence d'autorité organisatrice de la mobilité.*

***REFECTION CHEMIN DE LA RIVIERE***

*Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise EUROVIA pour les travaux de réfection du chemin rural n°2 de la Rivière d'un montant de 50 000 € HT soit 60 000 € TTC et sollicite une aide financière au titre du plan de relance régional et départemental ainsi qu'une subvention de la Communauté de Communes dans le cadre du fond d'urgence voirie.*

***CIMETIERE COMMUNAL***

*Le Conseil Municipal décide de ne pas retenir l'option fleurissement proposée dans le cadre de l'aménagement du cimetière*

***AMENAGEMENT DE L'ARRIERE DE LA MAIRIE***

*Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise LORILLEUX pour des travaux de maçonnerie à l'arrière de la mairie pour un coût de 2 960 € HT soit 3 552 TTC.*

***PLAN DE RELANCE REGIONAL / INVESTISSEMENTS COMMUNAUX***

*Le Conseil Municipal sollicite une aide financière de la région des Pays de la Loire au titre du plan de relance régional à destination des Communes pour les exercices budgétaire 2021 et 2022 à hauteur de 20% des dépenses investissement réalisées.*

***CAMPING MUNICPAL***

*Les élus décident la mise en place d'un dépôt de pain sur commande pour les usagers du camping du mardi au dimanche. Des viennoiseries seront disponibles également sur commande uniquement le dimanche.*

***BAC DE MENIL***

*Le Conseil Municipal valide la création d'une carte de gratuité de dix passages du Bac par an pour les foyers ménilois.*

*MENIL – le 28 mai 2021  
Le Maire,*